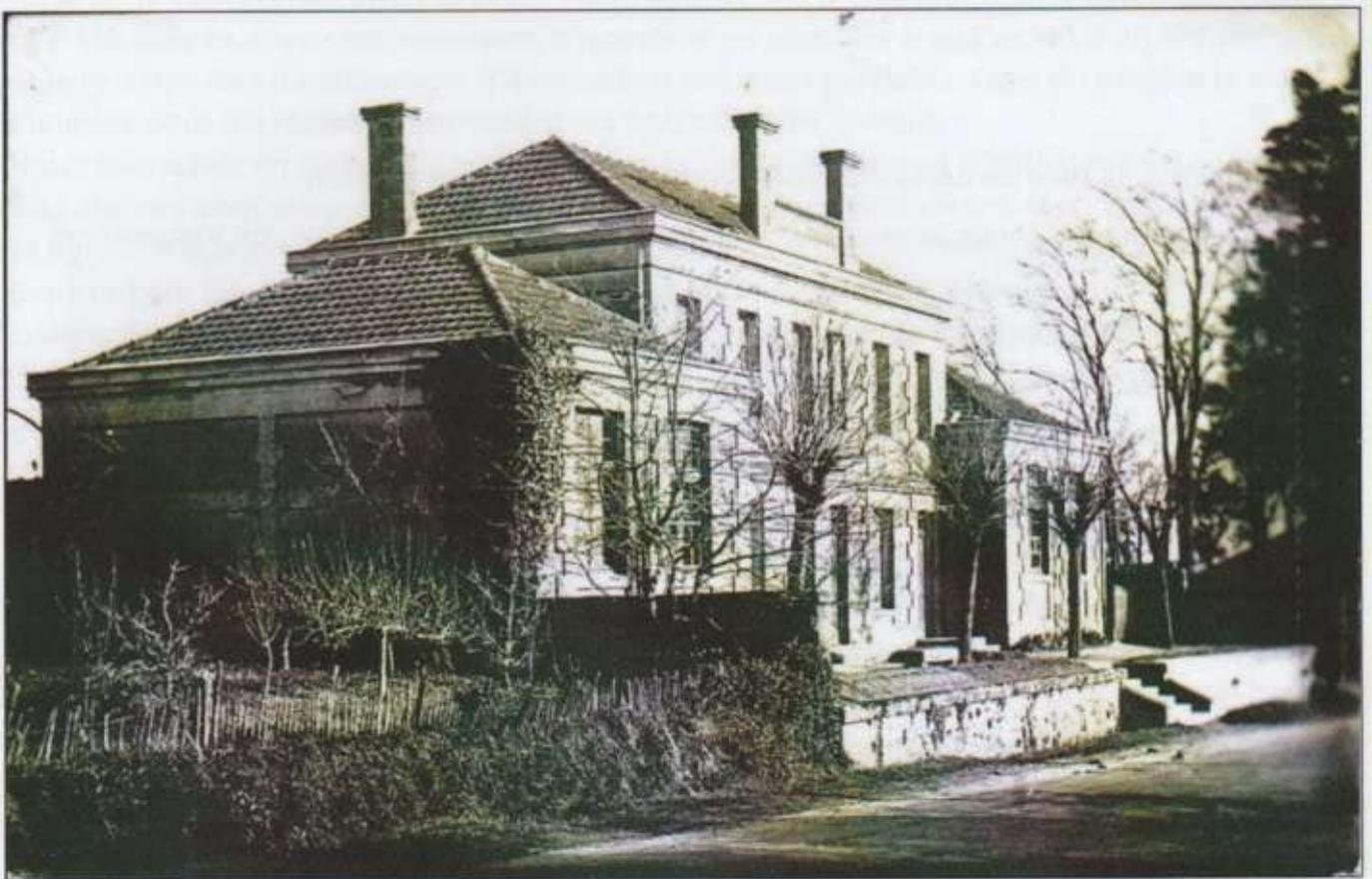




[02-2015]



**Sommaire :**

Le mot du Maire	Page 03
Les origines de Bayas	Page 05
Les actualités de Bayas	Page 10
Les travaux à Bayas	Page 13
Le coin des Associations	Page 15
Le guide pratique	Page 20
L'état civil	Page 23
L'annuaire des pros de Bayas	Page 24
Les recettes de Mamie	Page 26



Une pensée, suite aux drames qui ont frappé notre  
Pays.



Le fanatisme, la folie de certaines personnes a endeuillé notre nation.

Nous ne devons pas nous laisser entrainer dans une spirale de Haine, de Vengeance et de Violence.

Nous devons nous appuyer sur ces actes ignobles, abjects pour resserrer nos liens de fraternité entre tous.

Nous devons avoir à l'esprit les 3 mots qui régissent notre république

Liberté, Egalité, Fraternité.

Et je rajouterai d'écoute, de respect et de tolérance.

Une note d'admiration et de gratitude pour toutes les forces de l'ordre confondues qui ont agi avec une très grande rigueur, un professionnalisme qui n'a d'égal que leur grand courage.

Nous leurs adressons notre profonde reconnaissance et un grand merci.

## Le Mot du maire

Nous venons de rentrer dans une nouvelle année, permettez moi au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, de vous adresser tous nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et solidarité.

C'est aussi le moment de dresser le bilan des réalisations de l'année écoulée.

Pour l'année 2014 nous avons mis l'accent sur notre école. Nous avons changé toutes les menuiseries de la cantine et sur la partie nord du bâtiment. Les anciennes fenêtres en bois et simple vitrage ont été remplacées par des fenêtres PVC double vitrage sécurisé, pour le confort des enfants et faire des économies d'énergie. Une révision de la toiture a été opérée avec remplacement d'une dalle en zinc. Il y a eu l'achat d'un ordinateur, et la révision des canalisations d'évacuation des eaux pluviales. On a du abattre le saule pleureur dont les racines obstruaient les tuyaux d'écoulement.

Nous avons mis en place des activités dans le cadre des temps d'activités péri scolaire. Ces ateliers sont animés par notre personnel communal encadrant, Maryvonne, Murielle et Sylvie. Vous avez remarqué des pins décorés, dans notre centre bourg. Les décorations ont été fabriquées par les enfants pendant le temps péri scolaire.

Les pins ont été offerts gracieusement par un propriétaire de Bayas Mr ABRAHAMI et je l'en remercie sincèrement.

Concernant la voirie, nous avons eu la possibilité de louer une cureuse de fosse pendant 2 jours, ce qui a permis à Denis de suivre nos « 22 Km » de voirie. Pour les points à temps, Christian et Denis accompagnés de 2 agents de l'entreprise « Lagorce » ont œuvré pendant 3 jours pour suivre un maximum de routes. Nous ajoutons 41 800 Euros de travaux neufs. Cette année près de 54 000 euros ont été attribués à nos routes. A l'intérieur de ce budget sont compris des achats réguliers d'armoires à froid pour boucher les nids de poules des leurs formations.

Vient ensuite quelques dépenses pour notre mairie avec le remplacement du matériel informatique de notre secrétaire Sylvie, et l'achat d'un ordinateur pour mon bureau.

Nous avons finalisé l'acquisition de l'immeuble VIRONNEAU et de ses dépendances. Une entreprise de traitement contre les termites a dû intervenir pour traiter le bâtiment infesté. Actuellement nous finalisons par nos propres moyens, la rénovation du logement afin de le louer au 1<sup>er</sup> février. C'est un logement qui sera loué en « meublé » Je remercie Gilbert BOUTOLE pour le don de meuble nécessaire à ce logement

Sur interpellation de Jean Pierre MEGEAN président de l'association des marcheurs du pays Gabaye, Denis a nettoyé nos chemins de randonnée.

La Chasse a organisé un repas choucroute en novembre. 110 personnes se sont réunies dans notre salle des fêtes pour profiter de ce moment convivial.

Cinq concours de pétanque ont attiré des passionnés dans notre commune. Il y a eu aussi une « première » avec un concours en nocturne pour l'ouverture de notre fête locale le 12 Septembre. Ca été un vif succès qu'il faut réitérer cette année.

Un loto a été organisé en Mars, par l'association de parents d'élèves . Une kermesse a eu lieu en juin. Durant les 2 jours de notre fête, les membres de l'association ont assuré le service du repas du samedi soir ainsi que le stand de sandwiches, boissons chaudes, casse croute le dimanche. Des 6 h les bénévoles étaient sur place pour vendre des boissons chaudes et viennoiseries aux exposants du vide grenier. Pour finaliser l'année, des objets fabriqués par les enfants ont été mis en vente lors d'un marché de Noël. Stéphane MARTINEAU et Hélène DE RUMIGNY ont organisé et mené de main de maître ses actions accompagnés de nombreux bénévoles.

Nous avons une nouvelle responsable à notre bibliothèque municipale. Marie José DEHAUT a succédé à Jocelyne CASTET.

Je remercie Alexandra DAUDRE membre de l'association Zorte Berria, qui a collaboré auprès de moi, plusieurs fois lors de chevaux en divagation. Son aide m'a été très précieuse.

Les randonneurs du Pays Gabaye, association extérieure, présidée par Jean Pierre MEJEAN, mais très présente sur Bayas avec plusieurs randonnées organisées sur notre commune et en Juillet un traditionnel repas autour du four à Pain à « la Touille » chez Claudine et Daniel.

Chers bénévoles, membres d'associations, je sais que nous pouvons compter sur votre investissement au service du bien commun. Je vous remercie infiniment pour votre implication efficace et votre dévouement.

Pour l'année 2015, nous prévoyons la rénovation de notre presbytère, où tout reste à faire. Christian et Olivier mes adjoints ont la lourde tâche de faire chiffrer ce projet afin qu'on en débattenne au conseil municipal.

Nous maintiendrons nos efforts sur la voirie. Pour amoindrir les coûts, un achat mutualisé d'une « Bouille à émulsion » et d'un cylindre entre GUITRES, LAGORCE et BAYAS, est étudié afin de pouvoir assurer les points à temps par nous même.

Nous programmons de gros travaux sur notre mairie en raison d'un mur qui a bougé certainement dû aux conditions climatiques excessives de ses dernières années.

Nous avons une portion de cour d'école à rénover.

Une révision et mise à jour de notre cimetière est en cours par mes conseillers Rolande et Gilbert. Une procédure de reprise de concessions sera lancée au cour de l'année. Un petit jardin du souvenir sera construit.

Dans un contexte de crise avec la baisse des dotations annoncée, nous resterons prudents sur nos projets de dépenses.

Je n'oublie pas notre personnel communal, Sylvie, élément majeur pour la gestion administrative. Denis, notre « Michel Morin », Christiane, notre cantinière, Maryvonne, Murielle, Sylvie JEONNEAU . Il est agréable de constater votre facilité à organiser le fonctionnement de l'école lorsque l'une d'entre vous est absente. Nous vous sommes très reconnaissants du professionnalisme avec lequel vous exercez vos fonctions.

Je remercie mon conseil municipal pour son investissement.

Je vais conclure par une citation d'Albert Camus : La vraie générosité envers l'avenir consiste à tous donner au présent.

Origine du nom : Du sanscrit *Payas* (eau) qui devient en latin *badbus* (nénuphar) et enfin en roman *baias* (marais)

Bayas a une superficie de 181 hectares, une altitude de 76 mètres et se compose de 47 lieux dits.

Son paysage vallonné et diversifié se compose de prairies, de vignes et de forêts de pins. Des chemins de randonnées permettent de le découvrir. La fondation récente de la commune daterait du XVIIIème siècle.

L'existence du menhir de Gros-Cailou atteste d'une occupation du site dès l'époque néolithique. Des fours de potiers de l'époque gallo-romaine ont également été retrouvés dans la commune de Bayas.

Par don royal, Poitevins et Vendéens héritent de cette région marécageuse et incultivée à la condition de la faire prospérer.

Quelques maisons en torchis ainsi que des fours à pain dont un bien conservé à "La Touille" sont les témoins de cette époque.

A la recherche des origines des lieux dits ...

Andreau	Derveau	Lamothe	le Pas Fagnou
Beaunet	Ferreau Nord	le Berdot	le Pinier
Bel Air	Ferreau Sud	le Bourg	les Barauderies
Boissonneau	Gnette s'il Pleut	le Brandar	les Chapelles
Brande Bergere	Jousse	le Cailou	Luchere
Candea	l'Enclos	Brule	Mauget
Chanteloup	la Brande	le Galocher	Pille Bourse
Chantemerle	la Chataigniere	le Grand Barail	Rateau
Châteauneuf	la Combe	le Grand Jard	Tabar
Cluzet	la Mongette	le Jay	Touzet
Croix Rouge	la Pointe	le Mayne	Viaud
	la Touille	le Millat	

Appel :

**Vous possédez des informations et, ou, documents concernant l'histoire et les origines des lieux dits de notre village, merci de les communiquer à la mairie afin de pouvoir les partager dans nos prochains bulletins.**

## LE FOUR A PAIN DE BAYAS

Au hameau de La Touille un vieux four à pain indépendant de toute autre construction, contrairement aux autres fours à pain de la contrée, est désigné communément de *Banal*.

De construction simple mais soignée, il est bâti avec les mêmes matériaux que l'on rencontre dans les maisons anciennes qui l'entourent : pierres ferrugineuses appelées localement grisons, argile grumeleuse mélangée avec de la chaux, briquettes en carreaux de terre cuite et tuiles romanes.

Le four, qui repose sur une épaisse sole, possède un mur de façade précédant la chambre de chauffe. En son milieu se trouve la gueule du four entourée d'une rangée de briquettes soigneusement disposées, encadrées elles-mêmes de montants en pierres calcaires surmontés de corbeaux, probable dispositif de protection du four. Deux petites niches ménagées entre deux tuiles rondes sont destinées à loger les copeaux récoltés au pied des pins, lors du gemmage, et utilisés pour allumer le feu.

La chambre du four est pourvue d'une remarquable voûte construite avec des tuiles cassées en deux dans le sens de la longueur, liées avec de l'argile.

Le dôme extérieur, assez épais, constitué de fragments de tuiles cassées et de pierres de grisons, est recouvert de terre lissée.

### Détail de la construction :

La construction est protégée d'un toit à un pan recouvert de tuiles romanes, soutenu par des poteaux en acacia et des chevrons taillés à l'herminette.

Probablement édifié à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, début XVII<sup>ème</sup>, ce four a une longue histoire.

A la fin du siècle dernier, le grand père de son propriétaire actuel se souvenait y avoir vu les huit foyers du hameau venant à tour de rôle y cuire leur pain. On y cuisait aussi pruneaux, figues et quartiers de pommes séchées préalablement au soleil. Le jour de la frairie, le 14 septembre, lors de la fête de la Sainte Croix, les plats de résistance de tous les foyers du hameau, dindes, canards, poulets, rôtis, gâteaux, cuisaient dans le four.

Aujourd'hui encore, à l'occasion de réjouissances familiales ou villageoises, le four est rallumé comme autrefois.

Ces dernières années, les enfants des écoles et des centres de loisirs sont venus le jour de la fête du pain. Le boulanger du village a bien voulu leur faire déguster le pain cuit au four. Nous leur avons conté l'histoire du four à pain de nos grand-mères.

Les marcheurs du pays Gabaye y organisent, chaque premier dimanche de juillet, un pique nique.

Le four a été récemment restauré par un tailleur de pierres qui a sû, par la passion de son métier, lui redonner une nouvelle jeunesse tout en conservant son authenticité.

Toute personne intéressée peut le visiter.

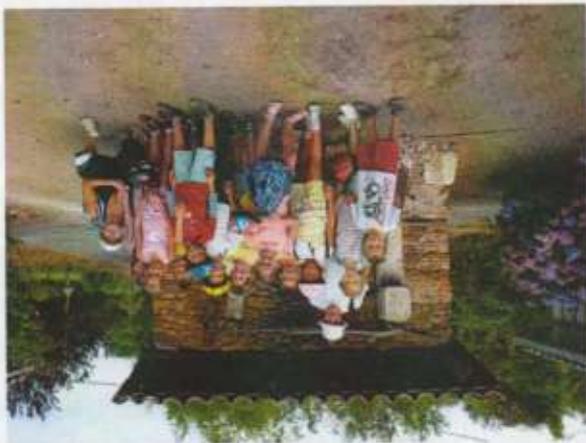
**LE FOUR A PAIN DE BAYAS**



*En 2014 - Après restauration*



*En 2006*



*En 2006 - La fête du pain avec les enfants des écoles et le Centre de loisirs*



*Les randonneurs du Pays Gabayes On prépare la pâte. On attend que le four soit prêt*



En espérant organiser une fête en 2015 pour réanimer ce précieux témoin de l'histoire

## **La Touille et son vieux four**

Quand le présent parfois, m'ennuie ou me tourmente, exige trop de moi, me rend la vie pesante, de ses serres soudain, je me dégage et cours, vers ce lieu ou absent, il est presque toujours.

Je vais me retremper et reprendre courage, a l'ombre du Bassé, dans un petit village, très humble et méconnu et pourtant plein d'attrait, pour qui-conque sait voir ou lire de ses traits. Il sent le bon vieux temps où l'on filait quenouille, ce temps devant lequel, tout penseur s'agenouille. Il sent la grosse toile et le gros pain tout chaud, qu'on cuisait en commun dans le four du hameau.

Il est là, toujours là, ce four la bouche ouverte, racontant son histoire, au passant qui s'arrête. Arrêtes toi passant ! Ecoute le parler ; entend la voix des morts, vibrer dans son palais, de ces morts dont l'esprit, sur lui sans cesse veille, ainsi que sur la ruche, avec amour l'abeille ; car ce fut lui aussi, cet humble petit four, au temps où l'on s'aimait, le temple de l'Amour. Ecoute le parler ! Ecoute don histoire, Inscris la pour tes fils, longtemps dans ta mémoire. Pour savoir ce que fut, leur existence ici, écoute avec respect ; jusqu'au bout ce récit :

### **3 avril 1473**

La misère en ce temps, était grande et tenace. Les enfants au pays, tenaient trop grande place La faim nous contraignit de partir de chez nous ; Nous devions pour toujours quitter notre Poitou..... A huit cent lieux au sud, on nous offrait des terres, et l'offre qu'on nous fit, parut nous satisfaire. Nous partîmes alors, laissant maison et tout : Nos morts, nos souvenirs, de notre âme partout ... Nous n'étions pas les seuls, à gagner la Guyenne dévastée, si longtemps, par la guerre et la haine. Défricher et bâtir, avoir beaucoup d'enfants, repeupler chaque lieu, était l'engagement, que nous avons tous pris, pour posséder des terres, que l'on concédait, pour les rendre prospères.

Nos charrettes chargées et de rien et de tout, doucement avançaient au pas des "bourrilloux", berçant parfois trop fort, nos pauvres "drôles", qui ainsi que les roues, criaient à tour de rôle...ainsi avancions nous, peu à peu, chaque jour, redoutant les brigands, à tous les carrefours..

Après vingt jours de route et de péripéties, nous arrivons au bout, épuisés mais en vie ! On eut pitié de nous et ordre fut donné, à un lieu de là, de nous acheminer...Ainsi, arrivons nous, dans une clairière, toute entourée de bois, d'ajoncs et de bruyères

-C'est ici qu'il vous faut défricher et vivre. Au nom de notre Roi, ces landes je vous livre. Au revoir braves gens ! Clément vous soit le ciel...

Nous ne connaissons pas la douceur du miel, que nous trouvions parfois dans le tronc des vieux arbres, qu'à cette fin les ans, pour les petits débrent, ou celui de l'amour, le miel des pauvres gens...

Dès que furent finis, tous nos arrangements, que nous eûmes enfin, terminé le partage, du très vaste terrain, dont nous avions la charge, nous n'eûmes qu'un souci : nous protéger des loups. Ils étaient là, tout près, rôdant autour de nous ...être mangé par eux, nul en avait envie.

Et ce fut de nouveau, la lutte pour la vie. On se mit aussitôt à rassembler du bois, on en fit une hutte et puis deux et puis trois. (Car dans l'ombre l'Amour, aime à trouver refuge, il ne veut que la nuit, comme témoin et juge ..) Nous étions trois foyers, trois foyers que le sort, avait fixé ici, aux portes de la Mort. Mais l'amour souvent, sur ses desseins l'emporte : Les enfants grâces à lui, naquirent à chaque porte : Alors nous bâtîmes, avec de beaux "grisons", du bois et du torchis, des rustiques maisons.

Elles sont là, toujours là, debout nos chères masures, Logis des pauvres gens, construits à leur mesure, tout encadrés de haies, à quelques pas du tour, que nous dûmes bâtir, tous ensemble à son tour. Il nous fallait nourrir la marmaille et faire tous les ans plus grandes nos semailles. Et la moisson venue, sous l'ardeur du soleil, la faucille chantait, en sciant le métal ; Et vite se dressaient sur le chaume les gerbes, qui sur l'aire bientôt, rendait leur grain superbe. Puis peu de temps après, une fois engrangé, et que furent au dessus, les fileaux bien rangés, une fois prêts, passant, notre blouse de toile, nous allions au moulin, très tôt, sous les étoiles. Nos bons ânes tanguaient, sous leur charge de grain, mais d'un pas ferme et sûr, suivaient bien leur chemin. Ah ! ces chemins tracés, pas nos bars dans la lande : chemins creux, jalonnés d'esprit et de légendes, notre âme ayant les yeux que lui donne le ciel.

Nous nous voyons aussi sous un jour éternel. Chemins creux, chers chemins, chemins pleins de mystères, témoins de tous nos pas, de notre vie entière : De nos joies, de nos pleurs, de nos tendres amours... Chemins qui nous reliaient, de chez nous, tour à tour, aux rousseurs de chanvre ou bien à la fontaine, ou l'eau vive coulait, là-bas dans la « palène » ...

"texte original auteur inconnu Chanteloup le 28 janvier 1964"

## Fête de Bayas le 13 septembre 2014

### Brocante et Course Cycliste



### Michel Mallet nommé Maire honoraire



Michel Mallet, maire de Bayas de 1995 à 2008, entouré de Fabienne Krier et d'Edmond Adolphe, est nommé maire honoraire et reçoit une médaille de bronze, lors de la cérémonie du 11 novembre 2014. Michel Mallet est entré dans le conseil municipal en 1977 en tant que 2e adjoint avec pour maire Edmond Adolphe, puis il lui a succédé en 1995 jusqu'en à 2008.

### Repas de l'ACCA



Cette année un repas CHOUCROUTE à été organisé le 15 novembre à 20 h à la salle des fêtes de BAYAS.

## Les actualités



A l'occasion  
du repas,  
Alain Grangeteau  
a été diplômé  
du mérite  
cynégétique

Alain

Tu es rentré dans le bureau de la société de chasse de BAYAS dans les années 80 ou tu as occupé les fonctions de trésorier à plusieurs reprises. Tu t'es beaucoup investi dans la construction de cage fixe pour la réintroduction de faisans sauvages dans notre campagne. Tu as participé pendant de longues années à l'organisation de l'auto cross. Tu as exercé aussi les fonctions de garde chasse communal sous la présidence de Mr Alain LOHIER. Maintenant tu es président de l'association communale de chasse. Cette association qui a toujours été la plus importante de notre commune. Elle contribue au maintien d'une ruralité vivante au travers d'une chasse populaire. Elle participe à l'animation de Bayas. Aujourd'hui Alain, tu reçois de Mr MASSIAS Michel, secrétaire général, de la Fédération de chasse de Gironde, une médaille pour tes 30 ans de bénévolat au sein de notre ACCA. Le LARROUSSE dit : Etre bénévole, c'est s'investir sans en tirer un profit. Tu représentes à mes yeux la définition de ce mot. La passion du travail collectif, le souci de contribuer à la régulation du gros gibier, le souhait de pérenniser une tradition locale et surtout l'amour de la nature justifie certainement ton investissement assidu au sein de cette association. Je crois que le dévouement, la rigueur et le sérieux sont tes maîtres mots.

Alain, au nom de la municipalité, je t'adresse toutes mes félicitations pour toutes ses années de dévouement au sein de notre commune.

Fabienne Krier

## Le vétéran du commando Kieffer a été élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur



Hubert Faure a qui nous avons fêté ses 100 ans le 22 juin à Bayas a été élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur par L'amiral Philippe de Gaulle, Samedi le 13 décembre dans son appartement parisien.

## Les travaux à Bayas

Voie Communale 5 : 830 m<sup>2</sup> de revêtement bicouche  
Voie Communale 7 : entre le Gros Caillou et la limite de Maransin :  
Scarification du support + reprofilage en calcaire ,  
imprégnation et revêtement bicouche 4000 m<sup>2</sup>

Voie Communale 10 : Tranchée drainante en Ø 300 sur  
47 m + Scarification du support+reprofilage en calcaire  
, imprégnation et revêtement bicouche 162 m<sup>2</sup>

3 journées de " point a temps \*\*\*" sur l'ensemble des  
voies communales et 22 km de curage fossé

\* Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée  
ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des  
nids de poule...



## Réfection de l'école de Bayas



pose de menuiseries  
PVC cantine côté sud



pose de menuiseries PVC  
cantine côté nord



### Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant mars 2015

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation (appartement, maison) devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

-Il en faut au moins un par logement.

-Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

-Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

-Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

-C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

**Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.**

Tous les détails sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

**En aucun cas la Mairie de Bayas a mandaté des entreprises ou vendeurs concernant les détecteurs de fumée**

# Les associations

## Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves permet tout au long de l'année à travers diverses manifestations de tenir parents, élèves et enseignants dans une bonne ambiance.

Ces actions nous permettent de récolter de l'argent pour l'achat de matériel et de financer une partie du voyage scolaire de fin d'année des CE1, CE2, CM1 et CM2.

Sans nous l'association ne vit pas, sans vous elle ne survit pas ...

Nous accueillons avec plaisir toutes personnes souhaitant nous aider, de quelques manières que ce soit pour le bonheur des enfants.

Merci pour eux

## Récapitulatif des manifestations passés et à venir 2014-2015

Pour l'Halloween, défilé dans les rues de Bayas le samedi le 1<sup>er</sup> novembre 2014

Marché de Noël, réalisation d'objets avec les enfants sur plusieurs semaines et présentation et ventes lors d'un apéro le 19 décembre 2014 à St Martin de Laye

Loto des écoles vendredi 6 février 2015 à Bayas

Repas déguisé prévu le samedi 11 avril 2015 à Bayas

Fête des écoles prévue le samedi 20 juin 2015 à St Martin de Laye



Du monde et des gagnants au loto des écoles !



## Association de Chasse de BAYAS



Voilà une saison de chasse qui se termine.

Cette année, nous avons pu constater sur notre territoire, une recrudescence des sangliers. Cet animal mystérieux qui se dévoile jamais le jour est bien présent sur notre commune.

Afin de préserver les vignobles et les terres agricoles de la commune, nous l'avons traqué sans relâche avec les Associations des communes voisines.

Malgré un piégeage et une chasse assidue, le renard se maintien fortement sur notre zone. De trop nombreux dégâts sont malheureusement à déplorer.

Amis agriculteurs, propriétaires de poulailler, n'hésitez pas à remplir des attestations de dégâts à faire impérativement remonter à la fédération des chasseurs de la Gironde.

Attention, des associations écologistes souhaitent que le renard ne soit plus classé nuisible.

En ce qui concerne le chevreuil, le cheptel se maintient.

Cette année, nous allons reconduire un nettoyage sur notre commune. Toutes les pistes forestières seront visitées car malheureusement nous avons encore à déplorer de nombreuses décharges sauvages.

Une date vous sera prochainement communiquée. Venez nombreux nous aider afin de retrouver une nature propre pour votre plus grand bonheur et celui de vos enfants.

L'association a servi 120 repas CHOUCROUTE lors de sa soirée annuelle. Fort de ce succès, cette année l'opération sera renouvelée.

Je remercie chaleureusement toute mon équipe pour le travail fourni et accompli tout au long de l'année, et bien sûr je n'oublie pas l'ensemble du conseil municipal, qui a toujours répondu présent à l'ensemble de nos sollicitations.

Amitiés en Saint Hubert

Monsieur GRANGETEAU Alain

Président de l'ACCA de BAYAS



## Bayas Pétanque

*Bayardois, Bayardoises, depuis Janvier 2013*

*un nouveau club de Pétanque à vu le jour à Bayas*

*ce club est affilié à la Fédération de Pétanque et Jeu Provençal*

*et rattaché au district Blayais.*

Pour tous renseignements Philippe Doublet Président du Club :

Tél. : 05.57.74.27.13 ou 06.75.18.60.34



## BIBLIOTHEQUE

Les membres de la bibliothèque vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Je me suis jointe aux membres bénévoles sachant que Mme Castet J. voulait cesser en partie son activité au sein de la bibliothèque.

En effet elle quitte la responsabilité de la bibliothèque pour raisons personnelles, mais continuera à venir faire quelques permanences notamment le vendredi matin pour la bibliothèque des enfants de l'école.

J'ai accepté sur demande de Mme le Maire de prendre cette place vacante.

Comme certaines personnes ont pu le constater (affiche sur la porte de la mairie) les horaires de la bibliothèque ont un peu changé, en effet nous avons opté pour des horaires identiques le lundi et vendredi soit de 16h à 18h.

Nous vous attendons donc avec plaisir ces jours d'ouverture et sachez que nous travaillons en réseau avec d'autres bibliothèques et que même si vous êtes inscrit sur Bayas vous pouvez emprunter des livres sur les bibliothèques du réseau à savoir : Guîtres, Saint Denis de Pile, Lapouyade, Maransin.

Par ailleurs si des personnes qui seraient intéressées par l'emprunt de livres à la bibliothèque mais ne peuvent pas se déplacer, qu'elles le fassent savoir à la mairie qui nous transmettra les demandes. Nous les contacterons pour connaître leurs goûts littéraires et essayer de leur apporter les livres qui leur conviendraient au mieux.

M.J DEHAUT





## Le saviez-vous ?

**Depuis 20 ans**, le Comité de jumelage du Pays de Guîtres organise des activités et des voyages dans le cadre des relations internationales avec la ville jumelle de **SCHLADEN (Allemagne)**. Au cours des deux décennies passées, de nombreux liens d'amitié ont vu le jour entre les familles des deux pays sans pour autant que la langue allemande soit maîtrisée. Aujourd'hui, la technique permet de palier facilement aux problèmes de traduction...

Depuis 20 ans, toutes les rencontres entre le Pays de Guîtres et Schladen ont permis de favoriser l'amitié franco-allemande en renforçant la fraternité entre les peuples européens. Le Comité de jumelage permet d'ouvrir des nouveaux horizons sur des domaines qui jalonnent la vie de chacun (culture, sport, jeunesse, festivités, métiers,...).

Vivre les activités d'un jumelage est expérience très enrichissante à l'échelon personnel et familial. Si cette expérience vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec votre **Comité de jumelage du Pays de Guîtres** (*Hôtel de ville - 8 Grand'Rue - 33230 GUITRES*) ou à visiter les sites internet suivants:

<http://jumelagepaysdeguitres.eclublog.com/accueil-c24780444>

<http://www.jumelage-guitres-schladen.sitew.eu/#Accueil.A>



*Scannez pour accéder directement !*



50 ANS !!

ASSOCIATION DES  
PARENTS D'ÉLÈVES  
DU  
COLLÈGE DE GUÎTRES

## Ça se fête !!

Dans le cadre des « 50 ans du collège de Guîtres », nous sommes ravis de vous informer qu'une soirée exceptionnelle est organisée pour fêter cet heureux anniversaire le

Jeudi 7 mai 2015

A 18 h 00 Au foyer Rural de Bayas

Les élèves du collège vous proposent une représentation de théâtre d'improvisation en collaboration avec la compagnie professionnelle « Les pieds sur terre ». Surprenant, impressionnant et toujours dans la bonne humeur, venez voir ce spectacle original proposé par les élèves d'aujourd'hui !!

A partir de 20 h 00 Au gymnase de Guîtres

Un buffet froid payant avec 1 boisson sera proposé. L'occasion de se retrouver et faire la fête avec les anciens de Jean Aviotte (élèves et personnels). Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Mme Ollivier : 07 86 09 98 83 [cjsollivier@wanadoo.fr](mailto:cjsollivier@wanadoo.fr) Mme Tisserand : 06 77 99 03 08 [loli-ta.tisserand@sfr.fr](mailto:loli-ta.tisserand@sfr.fr)

**A noter, pour le repas, nous n'accepterons aucun mineur non accompagné. Les enfants seront sous la responsabilité d'un adulte**

Si vous êtes intéressés pour participer à cet évènement et afin d'en faciliter l'organisation, nous vous demandons de nous renvoyer le coupon ci-dessous avec le règlement à l'ordre de l'APE du collège de Guîtres à la Mairie de Guîtres au 8 Grand'Rue - 33230 Guîtres avant le : **Vendredi 10 avril 2015 (délai de rigueur)**

**3 formules au choix !!! Nombre de places limitées !!!**

✂ : -----

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Repas seul **Repas** + spectacle

Spectacle seul

Adultes+11ans: \_\_\_\_\_x12€= \_\_\_\_\_ € Adultes+11ans : \_\_\_\_\_x15€= \_\_\_\_\_ € Adultes+11ans: \_\_\_\_\_x5€= \_\_\_\_\_ €

Enfants-11ans: \_\_\_\_\_x 8€= \_\_\_\_\_ € Enfants-11ans : \_\_\_\_\_x 8€= \_\_\_\_\_ € Enfants-11ans: \_\_\_\_\_x2€= \_\_\_\_\_ €

Enfants-5ans : \_\_\_\_\_x 3€= \_\_\_\_\_ € Enfants-5ans : \_\_\_\_\_x 3€= \_\_\_\_\_ € Enfants-5ans (gratuit)

TOTAL= \_\_\_\_\_ € TOTAL= \_\_\_\_\_ € TOTAL \_\_\_\_\_ €

**Mairie de Bayas**  
**9, avenue de l'Europe**  
**33230 Bayas**

**Horaires d'ouverture**

Du Lundi au Mardi : de 08h00 à 12h30  
Du Jeudi au Vendredi : de 08h00 à 12h30

**Contacts**

Téléphone : 05 57 69 19 72  
Télécopie : 05 57 69 10 62  
Courriel : [mairiedebayas@wanadoo.fr](mailto:mairiedebayas@wanadoo.fr)

**Rappels pour bien vivre ensemble**

**Bruit :**

Pétards, travaux de bricolage, jardinage, tondeuse, tronçonneuse, perceuse sur les propriétés privées sont autorisés :

Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanche et jours fériés de : 10h à 12h.

Pour le repos et le confort de tous, merci de respecter au mieux ses recommandations.

**Incinérations :**

Les incinérations sont interdites. Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie. Toutefois, si vous êtes dans l'impossibilité de les transporter, une autorisation municipale d'élimination de déchets verts peut être accordée sous votre entière responsabilité et dans la mesure de respecter les dispositions sécuritaires du règlement départemental de protection de la forêt contre l'incendie.

Pour connaître ces dispositions et les dates d'incinération, vous rapprocher de la mairie.

**Accident de la main :**

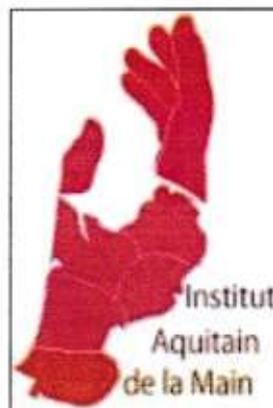
Filez à SOS mains à la clinique de St Martin de Pessac  
L'Institut Aquitain de la Main

**Allée des Tulipes - 33600 PESSAC**

Tél. : 05 56 46 48 48

Fax : 05 56 46 48 49

**URGENCE : 05 56 46 76 76.**



**SAMU**

**15**



**POLICE**

**17**



**POMPIERS**

**18**



**TOUTES URGENCES**

**112**

*Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes*



**SMS OU FAX**

**114**

*Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre*

## A savoir

### **Extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité (décembre 2013)**

**A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**ATTENTION** : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

**Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

**Pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :**

Bulgarie ; Grèce ; Hongrie ; Malte ; Monaco ; Monténégro ; République tchèque ; Saint-Martin ; Serbie ; Slovénie ; Suisse ; Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme) ; Turquie

**Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position** quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :

- pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède ; de l'Espace Schengen : Islande, Liechtenstein, Norvège ; Andorre, Vatican ; Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine ; Égypte ; Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.

### **Recensement militaire (ou recensement citoyen)**

*Mise à jour le 24.12.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

#### Délais

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté ,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

Renseignements complémentaires auprès de votre mairie



## Divagation des Animaux

**Pour rappel, l'identification des chiens, chats et chevaux est OBLIGATOIRE.**

Afin de retrouver plus facilement les propriétaires des animaux en divagation, la commune s'est dotée d'un lecteur de puces.

Suite à la divagation récurrente de gros animaux et malgré mes interventions restés sans suite auprès des propriétaires pour garder leurs animaux, je me suis vue dans l'obligation de prendre un arrêté municipal afin de pouvoir éventuellement dresser les sanctions s'y rattachant.

Pour la bonne vie au sein de votre hameau et le confort de vos voisins, ayez l'amabilité de garder vos animaux chez vous et dans des conditions de vie descente à leur espèce !!!!.

Concernant les chiens qui aboient à longueur de journée, soyez à l'écoute de vos voisins qui vous en font la remarque.

C'est fort désagréable pour moi de faire un rappel à la loi pour ce genre d'incivilité.

Dans l'absolu, il existe maintenant des colliers anti aboiement.

Merci de votre compréhension

Le maire : F. KRIER



---

## Votre animal a été déposé en fourrière

S'il est identifié (par puce ou tatouage), la restitution est immédiate sur présentation de la carte de l'animal, moyennant un coût de 16 € (prise en charge), plus 10 € par jour de pension pour un chien et 5 € pour un chat.

S'il n'est pas identifié : nous vous demandons en supplément les frais d'identification de votre animal d'un montant de 45€(obligatoire avant la restitution).

Un délai de garde de 8 jours est obligatoire avant placement. Au delà de ce délai, l'animal est adoptable, le propriétaire pouvant encore le récupérer.



# L'annuaire des pros

## **Assistantes maternelles**

Mme VINCENT Isabelle tél : 09 53 64 19 09  
Mme JOUANNET Sandrine tél : 06 22 50 13 06

## **Entreprise de couverture**

Mr LENIE Sébastien tél : 05 57 74 11 67.

## **Terrassement, Assainissement**

EURL MAITRE Olivier tél : 06 09 50 93 82

## **Maçonnerie générale**

Mr MENARD Jean Gérard tél : 05 57 69 14 18 / 06 15 46 47 41

## **Plâtrerie sèche et traditionnelle**

Mr BOSSUET David tél : 06 86 99 12 21

## **Menuiserie**

Mr BERNARD Bruno fabricant poseur agencement tél : 06 77 77 60 23

## **Terrassement**

CGKTP, Mr GAULTIER De KERMOAL Cyril tél : 06 13 45 91 08

## **Agent Immobilier**

Mme DAREAU Catherine tél : 06 22 84 49 78

## **Esthéticienne à domicile**

Mme MENARD Géraldine tél : 06 43 22 05 39

## **Secrétaire indépendante**

Mme AUDUREAU Marie Pierret tél : 06 75 69 03 21

## **Assureur (AXA)**

Mr HIREL Didier tél : 05 57 49 00 45

## **Boucherie**

Mr METREAU Vincent tél : 05 57 74 20 26

## **Camping « le Chêne du Lac**

Mme et Mr ARRAUDEAU tél : 05 57 69 13 78

## **Apicultrice « Bayas L'abeille »**

Mlle BOYER Elsa tél : 06 68 19 35 86

**Se propose de détruire les nids de frelons, s'ils sont accessibles, pour une participation modique**

## **Vente et sertissage de boîtes de conserve à domicile**

MARTINEAU Stéphane tél : 07.86.83.48.77

## **Vente de bois, élagage, abattage, broyage, dessouchage**

Mr Philippe DE RUMIGNY tél : 06 66 05 62 05

## **Traiteur**

Mr DARTIGUELONGUE tél : 06 42 47 13 49

## **Famille d'Accueil**

Mme DUHARD Maïté tél : 09 52 40 72 56

Mme BAUDET Evelyne tél : 05 57 69 19 34

## **Station Pneus Dépannage PL ,TP, Agraire**

Mr MANGON Cédric tél : 06 20 5732 25

## **Les écuries Bayador**

Pension, écurie de propriétaires

Mme LAURENT Fabienne tél : 05 57 69 25 52

## Les loisirs

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU LIBOURNAIS**

**BUREAU DE GUITRES**



**Karine Bellet et Catherine Cordonatto**

se tiennent à votre entière disposition pour vous orienter dans vos

**aspirations de séjours**  
et/ou **d'activités en tous genres.**

L'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais est membre du réseau de  
**l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Gi-  
ronde**

---

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU LIBOURNAIS**

**BUREAU DE GUITRES**

4 avenue de la Gare - 33230 Guîtres

*Coordonnées GPS : Longitude - 0,1880657 | Latitude 45,039312*

Tél : 05 57 69 11 48 - Fax : 05 57 69 21 56

E-mail : [ot-guitres@lacali.fr](mailto:ot-guitres@lacali.fr)

## Les recettes de Mamie

### *La soupe au lait du dimanche soir*



*½ chou, 250g de carottes, 250g de pommes de terre, 250g de navets, 1 litre de lait, 1 litre d'eau, 2 jaunes d'œufs, sel, poivre.*

*Couper tous les légumes en petits morceaux et les mettre dans un faitout avec le lait, l'eau, le sel et le poivre.*

*Porter lentement à ébullition et laisser frémir pendant 45 minutes environ en surveillant constamment. La cuisson terminée, passer l'ensemble au moulin à légumes.*

*Dans un bol, mélanger les jaunes d'œufs avec un peu de bouillon tiède, puis incorporer le tout.*

*Mamie, elle y ajoute toujours des petits croûtons de pain rassis et des petits lardons frits à la poêle.*

**Vous aussi avez une bonne vieille recette traditionnelle, partagez la !**

**Transmettez la à notre équipe, elle sera publiée ici**

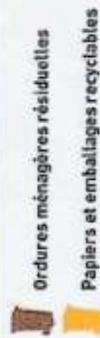


smicval  
L'hebdomadaire Bayeux-Grosville

Pour toutes demandes ou informations sur le tri de vos déchets sur [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr) ou au 05 57 84 74 00

# Calendrier de collecte 2015

## BAYAS



Ordures ménagères résiduelles  
Papiers et emballages recyclables

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Jeu 1 Férié			Mer 1	Ven 1 Férié	Lun 1	Mer 1		Mar 1	Jeu 1		Mar 1
Ven 2			Jeu 2	Sam 2	Mar 2	Jeu 2		Mer 2	Ven 2		Mer 2
Sam 3			Ven 3	Dim 3 Férié	Jeu 3	Ven 3	Sam 1	Jeu 3	Sam 3		Jeu 3
Dim 4		Dim 1	Sam 4	Lun 3	Sam 6	Sam 4	Dim 2	Ven 4	Dim 4	Dim 1 Férié	Ven 4
Lun 5	Dim 1	Lun 2	Dim 5	Mar 3	Dim 7	Dim 5	Lun 3	Sam 5	Lun 5	Lun 2	Sam 5
Mar 6	Mar 3	Mar 3	Lun 6	Lun 4	Lun 8	Lun 6	Mar 4	Dim 6	Mar 6	Mar 3	Mar 6
Mer 7	Mer 4	Mer 4	Mar 7	Mar 5	Mar 9	Mar 7	Mer 5	Lun 7	Mer 7	Mer 4	Mer 7
Jeu 8	Jeu 5	Jeu 5	Mer 8	Mer 6	Jeu 11	Mer 8	Jeu 6	Mar 8	Jeu 8	Jeu 5	Jeu 8
Ven 9	Ven 6	Ven 6	Jeu 9	Jeu 7	Ven 12	Jeu 9	Ven 7	Ven 10	Ven 9	Ven 6	Ven 10
Sam 10	Sam 7	Sam 7	Ven 10	Ven 8 Férié	Sam 13	Ven 11	Sam 8	Sam 12	Sam 10	Ven 7	Ven 11
Dim 11	Dim 8	Dim 8	Sam 11	Sam 9	Dim 14	Sam 11	Dim 9	Dim 13	Dim 11	Sam 7	Sam 12
Lun 12	Lun 9	Lun 9	Dim 12	Dim 10	Lun 15	Dim 12	Lun 10	Lun 14	Lun 12	Dim 8	Dim 13
Mar 13	Mar 10	Mar 10	Lun 13	Lun 11	Mar 16	Lun 13	Mar 11	Mar 15	Mar 13	Lun 9	Mar 15
Mer 14	Mer 11	Mer 11	Mar 14	Mar 12	Mer 17	Mar 14 Férié	Mer 12	Mer 16	Mer 14	Mar 10	Mer 16
Jeu 15	Jeu 12	Jeu 12	Jeu 16	Mer 13	Jeu 18	Mer 15	Jeu 13	Jeu 17	Jeu 15	Mer 11 Férié	Jeu 17
Ven 16	Ven 13	Ven 13	Ven 17	Jeu 14 Férié	Ven 19	Ven 16	Ven 14	Ven 18	Ven 16	Jeu 12	Ven 18
Sam 17	Sam 14	Sam 14	Sam 18	Sam 16	Sam 20	Sam 18	Sam 15 Férié	Sam 19	Sam 17	Sam 14	Sam 19
Dim 18	Dim 15	Dim 15	Dim 19	Dim 17	Dim 21	Dim 19	Dim 16	Dim 20	Dim 18	Dim 15	Dim 20
Lun 19	Lun 16	Lun 16	Lun 20	Lun 18	Lun 22	Lun 20	Lun 17	Lun 21	Lun 19	Lun 16	Lun 21
Mar 20	Mar 17	Mar 17	Mar 21	Mar 19	Mar 23	Mar 21	Mar 18	Mar 22	Mar 20	Mar 17	Mar 22
Mer 21	Mer 18	Mer 18	Mer 22	Mar 20 Férié	Mer 24	Mer 22	Mer 19	Mer 23	Mer 21	Mer 18	Mer 23
Jeu 22	Jeu 19	Jeu 19	Jeu 23	Jeu 21	Jeu 25	Jeu 23	Jeu 20	Jeu 24	Jeu 22	Jeu 19	Jeu 24
Ven 23	Ven 20	Ven 20	Ven 24	Ven 22	Ven 26	Ven 24	Ven 21	Ven 25	Ven 23	Ven 20	Ven 24
Sam 24	Sam 21	Sam 21	Sam 25	Sam 23	Sam 27	Sam 25	Sam 22	Sam 26	Sam 24	Sam 21	Sam 26
Dim 25	Dim 22	Dim 22	Dim 26	Dim 24	Dim 28	Dim 26	Dim 23	Dim 27	Dim 25	Dim 22	Dim 27
Lun 26	Lun 23	Lun 23	Lun 27	Lun 25 Férié	Lun 29	Lun 27	Lun 24	Lun 28	Lun 26	Lun 23	Lun 28
Mar 27	Mar 24	Mar 24	Mar 28	Mar 26	Mar 30	Mar 28	Mar 25	Mar 29	Mar 27	Mar 24	Mar 29
Mer 28	Mer 25	Mer 25	Mer 29	Mer 27	Mar 31	Mer 29	Mer 26	Mer 30	Mer 28	Mer 25	Mer 30
Jeu 29	Jeu 26	Jeu 26	Jeu 30	Jeu 28		Jeu 30	Jeu 27	Jeu 29	Jeu 29	Jeu 26	Jeu 31
Ven 30	Ven 27	Ven 27	Ven 31	Ven 29		Ven 31	Ven 28	Ven 30	Ven 30	Ven 27	
Sam 31	Sam 28	Sam 28		Sam 30			Sam 29	Sam 31	Sam 31	Sam 28	
	Dim 29	Dim 29		Dim 31			Dim 30			Dim 29	
	Lun 30	Lun 30					Lun 31			Lun 30	
	Mar 31										

• Les collectes des ordures ménagères résiduelles s'effectuent l'après-midi, veillez à bien sortir vos bacs dès le matin. Les collectes des papiers et emballages recyclables s'effectuent le matin, veillez à bien sortir vos bacs la veille au soir. • Jours fériés : La collecte de rattrapage s'effectue le samedi matin, veillez à bien présenter vos bacs la veille au soir. Lorsque le jour férié tombe un mardi ou un mercredi, les collectes sont rajoutées au samedi suivant.



ECO  
EMBALLAGES